



Assemblée générale concernant l'année 2023 pour le passé et le futur pour 2024
Compte-rendu

Présents et ayant participé aux votes :

1. ARTIGOLLE Albert (45 Bi 50 Au 51) & Mme
 - Nanou (Bernadette) BATTEUX (Veuve de Jacques + 03/11/2021)
2. BEAUDREY Jean-François (54 Ai 62) Président et Mme
3. BESSOT Michel (56 Tu 61) Trésorier et Mme
4. BOURGEOIS Daniel (56 Au 62) et Mme
5. CAILLOT Marcel (52 LA 58)
 - Nicole DARTIGUEPEYROU (Veuve d'André (52 Tu 56) +22/10/2020)
6. DOUTEAU Guy (52 Da 56 Au 58)
7. DUFAU André (54 Tu 59) & Mme
8. FROGER François (49 Tu 53)
9. IBOS Claude (49 LM 56 LF 57)
10. JOURNAUX Gérard (52 Tu 57) & Mme
 - Simone LIBAT (Veuve de Christian LIBAT +07/02/2017)
11. PACALON Pierre (48 Ai 55 LF 56)
12. PEGUILHÉ Jean-Louis (54 Tu 59) & Mme
13. POUMEYROL Bernard (54 Ai 61 LF 64) & Mme
14. RAGOT Albert (52 Tu 58 LF 59) & Mme
 - Noëlle ROBERT (Fille du Col. ROBERT MH ancien Cdt des Andelys +15/04/1994)
15. ROBIN Philippe (72 LM 78) Secrétaire
16. SCHENKEWITZ Jacques (64 LB 69 Au 70)
17. THIAUDIERE Christian (49 Bi 51)

Absents excusés et ayant signifié une procuration papier :

1. ALVERHNE Pierre (79 LM 81)
2. CHAGNARD Jean-Claude (52 Ai 59 Au 61)
3. CHÉOUX-DAMAS André (43 HR 46 Bi 47)
4. JAIR Sauveur (61 Au 66)
5. LESCASSE Roger (49 LB 50 LA 58 Au 60)

Absents excusés représentant une procuration morale :

1. ADAM Maurice (46 MR 47 Ai 53 LF 54)
 - Gisèle CHATAUD (Veuve de Ludovic +11/06/1998)
2. CLAVERIE Jean-Marie (55 Ai 63)
3. DUFAUR-DESSUS Guy (78 Ai 81)
4. D'HUISSIER Bernard (50 Au 57 Ai 58 Gr 59)
5. JOURNAUX Guy (49 Ai 57 Au 58) Vice-président
6. MOUNETOU Pierre (46 Tu 48 LM 50) & Mme
7. PEYREFITTE Bernard (56 Au 60 Ko 62 LF 66)
8. VINET Michel (53 LA 60 Ai 62)
9. ZIÉ-MÉ Daniel (52 Au 58 LF 59)

Le père Louis PUCHEU officiant la messe du matin est invité au repas.

Les bigourdans sont en vert



La section comporte 51 membres à jour de leur cotisation 2024 au jour de l'AG.

- 43 membres AET
- 06 Veuves d'AET
- 02 Membres sympathisants payant au tarif des veuves

21 présents et 06 procurations, soit 27 votants sur 51. Le quorum est largement dépassé, puisqu'il n'y en a pas à respecter... Donc l'assemblée générale est déclarée ouverte par le Président avec 53 % des membres présents ou représentés.

1 - Minute de silence :

- Pas de camarade décédé en 2023 mais l'épouse d'un de nos camarades.
 - o **Marie-Gabrielle épouse de notre camarade Sauveur JAIR est décédée le 19/11/2023.**
 - La section était représentée par Raymond KOPF (l'ancien chef de Sauveur en Moselle) et par le secrétaire.
 - La cathédrale de Lescar était remplie de monde.
- Ce matin une cérémonie religieuse eut lieu à la chapelle de l'aviation de Lescar. Elle fut suivie d'une levée des couleurs et d'un dépôt de gerbe.

2 - Nouveaux membres en 2023 :

- PACALON Pierre (48 Ai 55 LF 56)
- IBOS Claude était déjà indiqué au CR de l'AG précédente et pris en compte dans les effectifs.

3 - Retard de paiement des cotisations et démissions :

- Retard de paiement ou démission : 5 nouveaux retards (que des veuves) et 2 déjà existants en 2023....
 - o Michèle ROZEY Vve ALZIEU
 - o Annie ??? Vve BROCA
 - o Gisèle LABICHE Vve CHATAU
 - o LAVIGNE Daniel (66 Ai 67 Tu 68 LF 68)
 - o MAILLET Paul (42 Mr 46)
 - o Françoise ??? Vve ROQUES
 - o Ginette LAVERGNE Vve URDY
- Démission :
 - o BOISSIER Jérôme (90 Au 92)
 - C'était son père (lui-même AET) qui payait pour lui... Le père a dû arrêter...
 - o CAZABAN Roger (54 Bi 57 Tu 62)
 - Ne veut plus entendre parler de la section bien qu'il ne soit jamais venu nous voir !
- À l'AG de 2022/2023 la section comportait officiellement 57 membres, à cette AG de 2023/2024 nous sommes 51.
 - o 06 adhérents en moins
 - o Soit 10,5 %.

4 - Membres ne pouvant venir à nos réunions habituelles pour raisons de santé permanentes :

- CHAGNARD Jean-Claude
 - CHÉOUX-DAMAS André
 - DELAVAL Bernard
 - DUCLAP Georges
 - LAVIGNE Daniel (surtout concerné par la santé de son épouse)
- Les précédents sont tous anciennement de la section AET de Tarbes-Bigorre.
- ADAM Maurice



- JOURNAUX Guy
- KOPF Raymond (surtout concerné par la santé de son épouse)
- LARQUIER Gérard
- PINTOR Jean-Jacques (concerne la santé de son épouse)
- VINET Michel
- ZIÉ-MÉ Daniel
- Pour nos dames, membres de l'association, nous serons plus discrets...

5 - Les activités de l'année 2023 ont été remémorées par le Président :

- AG de 2022/2023 tenue le 25/01/2023 à Morlaàs.
 - o CR présent aux pages de la section sur le site des AET
 - o Remise des trombinoscopes (il en reste...)
- Rassemblement des AET du Sud-Ouest organisé par notre section le 27/04/2023 à Sévignac-Thèze.
 - o CR présent aux pages de la section sur le site des AET
- Repas fin 1^{er} semestre 2023 le 29/06/2023 au Lac de Baudreix
 - o Pas de CR (secrétaire absent)
- Cérémonie des fusillés de la cote de Morlanne le 9 juillet 2023
 - o Pas de CR mais très faible représentation des AET...
 - o Par contre bon repas en suivant aux Amandiers à Morlaàs...
- Repas des anniversaires (2023) le 30/11/2023 à Uzos.
 - o CR présent aux pages de la section sur le site des AET.
- Et les réunions mensuelles ayant lieu à Bizanos dans une salle qui nous est prêtée.
 - o **Nous y tiendrons notre prochaine réunion mensuelle le jeudi 29 février comme à l'accoutumée.**
 - o Certains CR sont présents aux pages de la section sur le site des AET.
- Cette année il n'y aura pas de distributions de chocolats pour les membres de Tarbes-Bigorre à la demande de leur ancien Pdt, Jean-Claude CHAGNARD. Pour Pau-Béarn, non plus.

6 – Porte-drapeau de la section

- L'arrangement ayant été trouvé avec l'association des porte-drapeaux du département n'est plus valide. Nous avons constaté que notre drapeau n'était pas présent aux grandes cérémonies des 14 juillet et 11 novembre mais que soi-disant il était présent à la passation de Cdt du 5^e RHC alors que notre section n'y était pas invitée !
- Pour la cérémonie des fusillés de la côte de Morlanne début juillet notre soi-disant porte-drapeau, MM, JUNGAS Père ou Fils ; ne pouvait pas être présent aussi nous avons récupéré notre emblème. Christian THIAUDIERE a, encore une fois et nous le remercions, bien voulu remplir le rôle. Mais oh ! Stupeur si nous avons bien récupéré notre drapeau ce n'était pas notre house ni notre baudrier... certains se sont servi bien favorablement !!!
- Compte-tenu de tout cela nous ne voulons plus confier notre drapeau à l'association des porte-drapeaux du département.
- Notre Président a contacté le Pdt de l'association des porte-drapeaux, M. François MAURICE, pour lui signifier notre mécontentement. Nous avons reçu un baudrier tout neuf en remplacement du nôtre, disparu, et surtout en remplacement du troué que nous avons reçu.
- Affaire close !

7 – Formulaire récapitulatif concernant votre carrière, vie, famille, Etc.

- Le président demanda au secrétaire d'adresser à tous les membres de la section ce document que vous lui retourneriez rempli. Ceci fut fait et le secrétaire est en possession de certaines informations en retour pour ceux qui lui retournèrent le document.
- Ce document sera remis aux éventuels futurs membres de notre section, et à ceux qui le réclameront...



8 – Association nationale et le 104^e Congrès national de l'association des AET

- Il aura lieu à Saint-Flour (15) le 25 mai 2024.
- Notre trésorier envisage d'être présent au congrès des AET à Saint-Flour. Notre président d'honneur François FROGER aussi...
- Il se pourrait qu'un point important soit mis en délibération... Il s'agit de l'augmentation de la cotisation...
- Concernant le siège nous rappelons que les permanences n'ont lieu que les lundis et mercredis après-midi !
 - o Téléphone du siège parisien : **01 40 34 54 31**
- Le site internet de notre association

www.ancienfantdetroupe.org

- o Si vous avez des soucis de connexions, contactez notre secrétaire...

9 – Bilan financier de la section présenté par le trésorier

- Les comptes ont été présentés et il ressort que l'année 2023 a été déficitaire de : **791,87 €**
- Le détail des comptes sont disponibles chez notre trésorier. À retenir :
Recettes en 2023 : 6 895,50 € - Dépenses en 2023 : 7687.37 € = - 791,87 €

Solde de notre compte CCP au 31/12/2023 = 8236.37 €

auquel il faut déduire les cotisations à transmettre à Paris pour environ 1 800 €

- Le trésorier rappelle que maintenant qu'il a accès au site internet de la banque, **il préfère que les paiements se fassent par virement** plutôt que par chèque ou liquide... **Merci de votre compréhension et de votre changement d'habitudes...**
- Le RIB du compte de la section est indiqué au bas de chaque page de nos documents.

10 - Votes des rapports et reconduction du bureau

L'ensemble des présentations et rapports sont approuvés et quitus a été donné au bureau pour la gestion de la Section AET Pau-Béarn pour l'année 2023 à l'unanimité moins une abstention.

Le bureau actuel démissionne.

- Le président, Jean-François BEAUDREY, démissionne et ne se représente pas. Un appel à candidat a été lancé lors de la convocation à cette assemblée générale.
 - o Candidature(s) reçue(s) : aucune
 - o Ce poste est obligatoire pour l'existence d'une section selon les statuts et le règlement intérieur de la mutuelle des AET.
 - o D'autre part le secrétaire indique qu'il n'est pas candidat pour le poste de président, aussi si une autre personne veut devenir président de la section elle peut le faire sans problème... MAIS : si personne ne se présente, le secrétaire fera office de président tant qu'il n'y aura pas de volontaire pour prendre ce rôle. De plus le secrétaire annonce qu'il aura besoin du soutien des Présidents et Vice-Présidents honoraires ou d'autres AET pour le représenter aux cérémonies auxquelles il n'assisterait pas...
 - o Le diplôme et la reconnaissance de président honoraire de la section AET de Pau-Béarn et Tarbes-Bigorre lui sera remis avant l'apéritif qui suivra.
- Le vice-président, Guy JOURNAUX, ne peut plus assurer sa charge compte-tenu de son état de santé.
 - o Le bureau a reçu son message de démission (voir PJ).
 - o Le bureau lui décernera le diplôme et la reconnaissance de vice-président honoraire.
 - o Sauf candidature spontanée, ce poste n'est pas obligatoire selon les statuts et le règlement intérieur de la mutuelle des AET.
- Le trésorier, Michel BESSOT, démissionne car il souhaiterait arrêter cette charge.



- Si pas de candidat il veut bien encore tenir ce poste, mais il indique clairement que cela ne pourra pas continuer très longtemps...
- Ce poste est obligatoire pour l'existence d'une section selon les statuts et le règlement intérieur de la mutuelle des AET. Ce poste ne peut pas être cumulé avec celui de Président.
- Le secrétaire, Philippe ROBIN, informe qu'il démissionne puisqu'il y a un renouvellement de bureau mais qu'il est d'accord pour garder ce poste sauf si une autre personne est intéressée
 - Ce poste est obligatoire pour l'existence d'une section selon les statuts et le règlement intérieur de la mutuelle des AET.
 - Ce poste peut être tenu par une veuve ou épouse d'AET, c'est le cas dans plusieurs autres sections...
 - Le secrétaire sortant s'il est emmené à la présidence par faute de candidat souhaiterait avoir une aide sur cet aspect de secrétariat qui permet une ouverture à la représentativité féminine...

11 – Vote d'un nouveau bureau et mise en place de celui-ci

- Les candidats pour faire partie du bureau sont :
 - BESSOT Michel
 - ROBIN Philippe
 - POUMEYROL Bernard
 - ROBERT Noëlle
 - JOURNAUX Gérard
- Constitution du bureau et mise en place pour les perspectives 2024 :
 - Président (y/c secrétariat général) : ROBIN Philippe
 - Trésorier : BESSOT Michel
 - Déléguée en charge des membres féminins : ROBERT Noëlle
 - Commissaire aux comptes : POUMEYROL Bernard
 - Membre consultatif : JOURNAUX Gérard

12 - Les perspectives de l'année 2024 ont été présentées par le Président :

- Cette année 2024 la section a décidé de remettre un prix de fin d'année scolaire aux écoles suivantes :
 - LM d'Aix-en-Provence
 - LM d'Autun
 - LM de Saint-Cyr-l'École
 - EMPT de BourgesContacts seront pris par le nouveau bureau. L'ancien bureau avait déjà validé le principe de donner à chaque école mais hésitait encore entre une somme d'argent et un livre sur le Béarn... Le nouveau bureau préfère relancer une distribution équitable entre les quatre écoles en allouant la somme de 25 € pour commencer. Nous verrons comment se passeront la gestion de ces sommes et la réactivité des écoles pour décider de notre action pour les prochaines années.
- Le **jeudi 27 juin 2024**, aura lieu le repas de fin de premier semestre. Cela reste encore à mettre au point
- Le **dimanche 7 juillet 2024** ce sera le 80^e anniversaire de l'assassinat des fusillés de la côte de Morlaine. Cette cérémonie sera bien plus importante que d'habitude et aura principalement lieu à Morlaàs. La section se devra d'être, **cette fois-ci** particulièrement, très bien représentée...
- Le **jeudi 28 novembre 2024**, aura lieu le repas pour fêter les anniversaires des nouveaux sexagénaire(s), octogénaires et nonagénaires de cette année.
 - Pierre ALVERNHE 60 ans
 - Nanou BATTEUX 90 ans
 - Daniel BOURGEOIS 80 ans
 - Yolande BOURREILH 90 ans
 - Jean-Marie CLAVERIE 80 ans



- La participation financière de la section dans nos activités sera reconsidérée au cours de chaque événement par le bureau. À noter que pour cette assemblée générale, outre le coût d'une gerbe qui n'est guère mise en valeur où elle est laissée, le don à l'association de la chapelle de l'aviation, la participation au coût du repas, la prise en charge de l'apéritif et du pourboire ainsi que les cadeaux d'aurevoir au Pdt et V-Pdt, le déficit financier est de 563 € soit 28,15 € par AET ayant participé à l'AG... ou 19,41 € par convive payant... Donc le coût réel aurait dû être de 50 €... **À méditer pour le futur...**

11 – Apéritif

L'Assemblée Générale étant terminée,

Le nouveau président convie l'assemblée à prendre l'apéritif offert par la Section. En fait il n'est pas offert par la section qui n'a pour l'instant aucun moyen de fonctionnement propre. **Cet apéritif est offert par ceux qui font des dons à la section...** Donc c'est eux, des anonymes dans la grande majorité des cas, qu'il faut remercier. **Le nouveau président présente ses excuses, il avait prévu de remercier les donateurs et il ne l'a pas fait, perturbé par les événements...**

12 – Repas

Un repas, bien apprécié par l'ensemble des participants clôture cette journée d'Assemblée Générale. Notre marche est chantée à la fin du repas avec en innovation le sixième couplet qui nous concerne tous !

Pour le bureau sortant approuvant la passé et la régularité des votes :

Le Secrétaire,
Philippe ROBIN

Le Trésorier
Michel BESOIT

Le Président,
Jean-François BEAUDREY

Pour le nouveau bureau s'engageant pour le futur :

Membre
consultatif

Commissaire aux
comptes

Déléguée
féminine

Trésorier

Président,

Les signatures seront apposées sur l'original avant la fin de la prochaine réunion mensuelle le 29/02/2024. Un exemplaire approuvé par mèl sera envoyé au siège de la mutuelle des AET courant semaine 08/2024.